



ERASMUS+

Modèle de Proposition

**Formulaire Administratif (Partie A)
Description Technique du Project (Partie B)**

Erasmus : Action clé1 : Charte Erasmus pour l'Enseignement
Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

Version 1.1
4 mars 2020





ERASMUS+
PROPOSITION (PART B)

**Erasmus : Action clé 1 : Charter
Erasmus pour l'Enseignement
Supérieur**

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020


AVIS IMPORTANT


Les candidatures doivent être soumises via le service de soumission du portail de financement et d'appel d'offres avant la date limite de l'appel. Les candidats doivent utiliser ce modèle pour leurs candidatures (conçu pour mettre en évidence des aspects importants et faciliter l'évaluation par rapport aux critères d'évaluation).

Limites de caractères et de pages :

- limite de 20 pages
- les pièces justificatives peuvent être fournies en annexe et ne comptent pas dans la limite de pages
- taille de police minimale - Arial 8 points
- taille de la page : A4
- marges (haut, bas, gauche et droite) : au moins 15 mm (hors en-têtes et pieds de page).

Veillez respecter les règles de formatage. Ils ne sont pas une cible ! Gardez votre texte aussi concis que possible. N'utilisez pas d'hyperliens pour afficher des informations qui constituent une partie essentielle de votre proposition.

 Si vous essayez de télécharger une application qui dépasse la limite spécifiée, vous recevrez un avertissement automatique vous demandant de raccourcir et de télécharger à nouveau votre application. Après l'avoir soumis, les pages excédentaires seront rendues invisibles et donc ignorées par les évaluateurs.

 **Veillez NE PAS supprimer les instructions du document. Le nombre maximum de pages a été augmenté pour garantir l'égalité de traitement de tous les candidats.**

HISTORIQUE DES CHANGEMENTS		
VERSION	DATE PUBLICATION	CHANGEMENT
1.0	11.02.2020	Version initiale
1.1	04.03.2020	Changement à la page 9 - Dernier encadré après la déclaration de politique Erasmus

TABLE OF CONTENTS

PROPOSITION (PART B)	2
PAGE de couverture	Erreur ! Signet non défini.
ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS	5
1. Déclaration de POLITIQUE Erasmus	8
1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus.....	8
1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie	8
2. Mise en œuvre des principes fondamentaux	15
2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux.....	15
2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité.....	17
2.3. A des fins de visibilité.....	18

ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS

Déclaration

Je, soussigné (e), déclare que si mon établissement reçoit une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon établissement s'engage à :

- Respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion énoncés dans le programme.
- Assurer un accès et des opportunités égales et équitables aux participants actuels et potentiels de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.
- Garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits (basés sur le système européen de transfert et d'accumulation de crédits - ECTS) obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant une mobilité mixte.
- Ne facturer aucun frais, en cas de mobilité de crédit, aux étudiants mobiles entrants pour les frais de scolarité, l'inscription, les examens ou l'accès aux installations de laboratoire et de bibliothèque.
- Assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.
- Mettre en œuvre les priorités du programme :
 - En prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion de la mobilité numérique conformément aux normes techniques de l'initiative de la carte d'étudiant européenne.
 - En promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.
 - En encourageant la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités.
 - En promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer en tant que citoyens actifs avant, pendant et après leur participation à une mobilité ou un projet.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ

Avant la mobilité

- Veiller à ce que les procédures de sélection des activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées.
- Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue des cours sur le site Internet de l'institution bien avant les périodes de mobilité, de manière à être transparent pour toutes les parties et permettre aux étudiants mobiles de faire des choix bien informés sur les cours qu'ils suivront.
- Publier et mettre à jour régulièrement des informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. Assurez-vous que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes.
- Effectuer la mobilité dans le but d'étudier et d'enseigner uniquement dans le cadre d'accords préalables entre établissements. Ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties, ainsi que leur engagement à partager des critères de qualité dans la sélection, la préparation, l'accueil, le soutien et l'intégration des participants mobiles.
- Veiller à ce que les participants mobiles sortants soient bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris la mobilité mixte, en entreprenant des activités pour atteindre le niveau de compétence linguistique nécessaire et développer leurs compétences interculturelles.
- Veiller à ce que la mobilité des étudiants et du personnel soit basée sur un contrat pédagogique pour les étudiants et un contrat de mobilité pour le personnel validé à l'avance entre les établissements ou entreprises d'envoi et d'accueil et les participants mobiles.

- Fournir un soutien actif aux participants mobiles entrants tout au long du processus de recherche d'un logement.
- Fournir une assistance liée à l'obtention de visas, le cas échéant, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Fournir une assistance liée à l'obtention d'une assurance, si nécessaire, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Veiller à ce que les étudiants connaissent leurs droits et obligations tels que définis dans la charte des étudiants Erasmus.

Pendant la mobilité

- Assurer un traitement académique égal et la qualité des services aux étudiants entrants.
- Promouvoir des mesures garantissant la sécurité des participants mobiles sortants et entrants.
- Intégrer les participants mobiles entrants dans la communauté étudiante au sens large et dans la vie quotidienne de l'établissement. Encouragez-les à agir comme ambassadeurs du programme et à partager leur expérience de mobilité.
- Fournir des mesures de mentorat et de soutien appropriées aux participants mobiles, y compris à ceux qui recherchent une mobilité mixte.
- Fournir un support linguistique approprié aux participants mobiles entrants.

Après la mobilité

- Fournir aux étudiants mobiles entrants et à leurs établissements d'origine des relevés de notes contenant un dossier complet, précis et opportun de leurs réalisations à la fin de leur période de mobilité.
- Veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant la mobilité mixte, soient pleinement et automatiquement reconnus comme convenu dans le contrat pédagogique et confirmés par le relevé de notes / certificat de stage. Ils doivent être transférés sans délai dans les dossiers de l'étudiant, sont comptabilisés dans le diplôme de l'étudiant sans aucun travail ou évaluation supplémentaire de l'étudiant et doivent être retracés dans le relevé de notes de l'étudiant et le supplément au diplôme.
- Assurer l'inclusion d'activités de mobilité d'études et / ou de stages satisfaisantes dans le dossier final des réalisations des étudiants (le supplément au diplôme).
- Encourager et soutenir les participants mobiles à leur retour pour agir en tant qu'ambassadeurs du programme, promouvoir les avantages de la mobilité et s'engager activement dans la construction de communautés d'anciens élèves.
- Veiller à ce que le personnel soit reconnu pour ses activités d'enseignement et de formation entreprises pendant la période de mobilité, sur la base d'un accord de mobilité et conformément à la stratégie institutionnelle.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

- Veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie institutionnelle.
- Promouvoir les opportunités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien pertinent au personnel et aux étudiants intéressés à participer à ces activités tout au long de la phase de candidature et de mise en œuvre.
- Veiller à ce que les activités de coopération conduisent à des résultats durables et à ce que leur impact profite à tous les partenaires.
- Encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets

de manière à maximiser leur impact sur les individus, les autres institutions participantes et la communauté académique dans son ensemble.

À DES FINS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

- Veiller à ce que la stratégie institutionnelle à long terme et sa pertinence par rapport aux objectifs et aux priorités du programme soient décrites dans la déclaration de politique Erasmus.
- Veiller à ce que les principes de la Charte soient bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.
- Utiliser les «lignes directrices ECHE» et «l'auto-évaluation ECHE» pour assurer la pleine mise en œuvre des principes de la présente Charte.
- Promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme, ainsi que leurs résultats.
- Affichez bien cette charte et la déclaration de politique Erasmus correspondante sur le site Web de l'établissement et sur tous les autres canaux pertinents.

Au nom de l'institution, je reconnais que la mise en œuvre de la charte sera contrôlée par les agences nationales Erasmus + et qu'une violation des principes et engagements ci-dessus peut entraîner son retrait par la Commission européenne.

Au nom de l'institution, je m'engage à publier la déclaration de politique Erasmus sur le site internet de l'institution.

Représentant légal de l'institution

Monsieur Denis Féral, Proviseur du lycée

Signature du représentant légal de l'institution

Dans les sections suivantes du formulaire de candidature, vous devrez expliquer comment votre établissement respectera les principes de la Charte si celle-ci est attribuée. Il est fortement recommandé de consulter [les lignes directrices ECHE](#) qui contiennent un certain nombre d'informations pour remplir votre candidature.

Veillez noter que votre agence nationale Erasmus + assurera le suivi de votre déclaration de politique Erasmus et de vos réponses aux questions posées dans la candidature. L'Agence nationale Erasmus + se réserve le droit de demander plus d'informations sur vos activités et de proposer des mesures complémentaires, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des principes de la Charte par votre institution.

1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage :

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions :

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

Erasmus Action clé 3 (KA3) :

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération :

1.2 Déclaration de Politique Erasmus : votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle ?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [FR]

LA STRATÉGIE GLOBALE DU LYCÉE HÔTELIER ET DE TOURISME PAUL AUGIER

L'ouverture à l'international est inhérente à la nature même de notre établissement qui est spécialisé dans les métiers de l'hôtellerie et du tourisme. De même, notre situation dans le quartier d'affaires de l'Arénas à Nice à deux

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

pas des terminaux de l'aéroport international Nice-Côte d'Azur et du nouveau pôle multimodal représente un atout indéniable pour le développement de notre stratégie internationale.

Toutes les formations proposées cherchent constamment à **renforcer les liens avec l'étranger** non seulement pour s'enrichir mais aussi pour offrir à nos élèves et étudiants de nouvelles opportunités en termes d'insertion professionnelle et **faire naître en eux une véritable conscience citoyenne européenne** tout en favorisant la curiosité et la tolérance pour d'autres cultures. À cet égard, l'ouverture à l'international représente un des axes majeurs du projet d'établissement en cohérence, tant avec l'ancien projet académique (Axe 3 Favoriser une meilleure ouverture de l'École) qu'avec le nouveau (Axe 2 Permettre à chaque élève de construire son avenir / Axe 4 Favoriser le développement professionnel de tous les personnels). Notre volonté est de renforcer cet axe pour permettre à nos étudiants et personnels de s'enrichir grâce à une ouverture à l'international qui devienne naturelle dans leurs parcours futurs.

Depuis de longues années le lycée Paul Augier mise sur **la diversité et le renforcement de l'offre linguistique et propose l'anglais, l'italien, l'espagnol et l'allemand** de la seconde au BTS. Des sections européennes dynamiques (anglais pour la SEP, italien et espagnol pour le lycée) ancrent l'utilisation des langues dans les professions préparées puisque les DNL sont enseignées en cuisine et en service.

Outre **l'enseignement des langues ou les dispositifs EMILE** (DNL, ETLV, co-enseignements avec professeurs de LV en BTS), le lycée collabore ou **est apparié avec de nombreux établissements et entreprises à l'étranger**.

Notre objectif est par ailleurs de construire **un solide réseau de partenaires pédagogiques et professionnels** de l'hôtellerie et du tourisme à travers l'Europe (et parfois hors Europe) pour favoriser l'échange de pratiques professionnelles et éducatives et accompagner la mobilité de nos étudiants dans ces différents contextes.

Une autre manière de concrétiser cette ouverture dynamique à l'international a été le dépôt d'un dossier de labellisation Euroscol cette année 2020.

Pour ce qui est des projets internationaux, ils sont préparés et validés **dans le cadre de la commission internationale** avant d'être proposés en Conseil Pédagogique. Les objectifs et les attendus sont définis dans le respect des référentiels de formation.

Mobilité stages : dans le cadre d'un projet KA103 nous avons organisé des mobilités de stage pour nos étudiants de BTS à travers l'Europe dans les secteurs du Tourisme et de l'Hôtellerie Restauration. Nous comptons développer ces mobilités en lien avec les entreprises partenaires préalablement repérées et organisées en réseaux socio-professionnels. Cette mobilité de stage est valorisée dans l'Europass par le biais du supplément au diplôme.

Mobilité de formation : il s'agira de développer des projets multilatéraux avec des établissements d'enseignement supérieur en tourisme ou hôtellerie / restauration préalablement identifiés, à travers des modules de formation pouvant s'inscrire dans un principe de reconnaissance mutuelle et de validation des parcours (ECTS et supplément au diplôme).

Mobilité des personnels : dans le cadre d'un projet KA103, des personnels (enseignants, administratifs ou de Direction) ont effectué une mobilité de formation en Europe. Nous comptons développer ces mobilités tant sur le volet formation et échange de bonnes pratiques que sur le volet enseignement. L'établissement est également prêt (comme il a déjà pu le faire) à accueillir des enseignants ou intervenants européens dans le cadre d'Erasmus +.

Choix des partenaires : Notre établissement est un lycée d'enseignement technologique et professionnel spécialisé dans les secteurs de l'hôtellerie / restauration et du tourisme. Ces secteurs professionnels sont particulièrement propices à l'élargissement de notre champ d'action dans la recherche de partenaires, au-delà des établissements d'enseignement, nous choisissons nos partenaires dans les domaines culturels liés au tourisme (patrimoine, musées, sites touristiques, médiation culturelle, secteur associatif, échanges culturels et touristiques), domaines commerciaux liés au tourisme (agences de voyages, tour-opérateurs, aéroports, vecteurs de transports...), hôtels, restaurants et groupes hôteliers d'envergure internationale.

Régions géographiques concernées : Notre stratégie vise à renforcer les liens non seulement avec des établissements d'enseignement supérieur européens comme d'autres régions du monde, mais également avec des entreprises européennes et internationales. Évidemment nous choisissons en priorité nos partenaires en fonction des LVE enseignées au lycée (anglais, allemand, espagnol et italien) dans les pays où ces langues sont parlées ou sont utilisées comme langues de travail.

Objectifs et groupes cibles : Nous veillons dans la mesure du possible à ce que les spécialités des établissements d'enseignement partenaires soient similaires aux nôtres, à savoir le tourisme et l'hôtellerie. Ces relations se concrétisent sous la forme d'échanges, d'appariements et de voyages d'études comportant des visites d'établissements professionnels, envois d'étudiants en stage. Nos objectifs demeurent prioritairement de stimuler et faciliter la mobilité des étudiants en formation courte (BTS) sur des stages ou pour études. Nos référentiels de formation prévoient des périodes de stage compatibles avec une expérience européenne (notamment dans le projet KA103). Nous sommes un établissement public et l'ouverture internationale de notre lycée cherche aussi à favoriser l'accès aux mobilités à l'étranger à tous types de publics d'étudiants, parfois issus de milieux socialement défavorisés qui pourront ainsi bénéficier de premières expériences à l'étranger avec l'aide des dispositifs du programme. Nos étudiants porteurs de handicap ou avec des troubles cognitifs spécifiques bénéficient par ailleurs de points supplémentaires lors de l'analyse de leurs dossiers de mobilité.

Veuillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer

comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [FR]

Notre stratégie consiste à développer les actions déjà mises en œuvre dans le cadre de la clé 1 tant pour les mobilités étudiantes que pour les mobilités des personnels.

Les mobilités de stage pour nos étudiants : Cette année (notre première année dans le programme Erasmus +) 8 étudiants ont organisé une mobilité de stage dans le cadre du programme (Italie, Espagne, Pays-Bas, Irlande). Nous cherchons à développer les partenariats avec les entreprises ou organismes des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration à travers l'Europe afin d'organiser des mobilités de formation professionnelle. Nous sommes convaincus que les compétences acquises à l'étranger représentent une plus-value et une richesse incomparables pour nos étudiants qui construisent ainsi leur citoyenneté de futurs travailleurs européens. Afin de nouer de nouveaux partenariats nous combinons les recherches ou les contacts de nos étudiants et des personnels, mais aussi nos réseaux nationaux et internationaux (professionnels ou scolaires).

Une mobilité internationale peut être proposée à de nombreux étudiants dans le cadre de leurs stages de durées variables (entre 12 et 16 semaines selon les formations). Cette opportunité permet aux étudiants de bénéficier d'expériences nouvelles et nous constatons qu'ils reviennent grandis et enrichis avec l'envie de repartir vers de nouvelles destinations étrangères. Parfois ces périodes de stage à l'étranger se transforment en emplois durables.

Les mobilités d'études entrantes et sortantes : le lycée est prêt à accueillir des étudiants européens pour des mobilités d'études correspondant à nos formations. Le programme de cours est consultable sur notre site. Quelques étudiants pourraient éventuellement être accueillis dans les chambres d'application du lycée et la commission internationale se tient à disposition afin de faciliter la recherche d'un hébergement à l'extérieur de l'établissement.

Nous n'avons pas encore de diplôme double/multiple/conjoint dans l'enseignement supérieur, le BTS étant une formation typiquement française très peu développée ailleurs en Europe. Toutefois des rapprochements avec des universités ou des ITS (Italie) commencent à nous laisser entrevoir la possibilité de développer davantage de mobilités d'études pour nos étudiants.

Les mobilités de formation de nos personnels : Cette année, 6 membres du personnel ont organisé une mobilité dans le cadre du programme (Italie, Malte, Irlande). Tous les personnels de l'établissement sont invités à entreprendre une mobilité de formation dans le cadre du programme. Si la première année, ce sont surtout des formations linguistiques qui ont motivé les personnels, désormais de nombreuses personnes envisagent des échanges de pratiques pédagogiques innovantes ou des périodes d'observation dans des établissements étrangers afin de monter en compétences et d'enrichir leurs parcours. Par ailleurs le lycée continuera à accueillir des enseignants ou autres personnels après avoir déjà reçu un professeur italien et un professeur espagnol ; à cet effet, la commission internationale met à jour régulièrement un programme d'accueil qui alterne échanges pédagogiques, observation et visites d'intérêt culturel.

Les mobilités d'enseignement des personnels : Le lycée Paul Augier a l'intention de développer ce type de mobilités en s'appuyant sur son réseau professionnel international. Nous avons par exemple le projet d'inviter des chefs de cuisine de renom ou d'autres grands professionnels de l'hôtellerie ou du tourisme pour animer des conférences ou des échanges avec les enseignants et les étudiants. En retour, certains de nos enseignants pourraient se déplacer dans des établissements supérieurs européens afin d'y intervenir.

Cette stratégie repose en grande partie sur le travail de la commission internationale initiée par le proviseur du lycée ; elle est chargée d'assurer la communication, la promotion et la diffusion de l'information, mais aussi d'accompagner étudiants et personnels dans leurs projets de mobilité et enfin de valoriser les actions menées (Europass pour les étudiants, publication d'articles sur le site du lycée ou dans la presse, participation aux Erasmusdays...).

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement ?

En matière de stratégie internationale, l'objectif est clairement de développer l'ouverture de notre établissement et les mobilités des étudiants et personnels afin de renforcer les compétences linguistiques et professionnelles, mais surtout de permettre à chacun de se construire une citoyenneté européenne dans le cadre d'un espace commun européen d'éducation.

MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS			
SITUATION ACTUELLE	OBJECTIFS	IMPACT	INDICATEURS
<p>En 2019, 8 mobilités pour stage d'étudiants ont été programmées : 4 pour des étudiants de BTS Tourisme en Espagne, en Irlande et aux Pays-Bas, 4 pour des étudiants de BTS MHR en Italie et en Espagne. Des domaines aussi variés que la cuisine, le service en restaurant, l'accueil des touristes en Office du Tourisme ou le guidage touristique sont concernés afin d'offrir aux étudiants en mobilité une vision nouvelle de ces métiers, de renforcer leurs compétences en LV et leur donner l'occasion d'une insertion professionnelle hors de France.</p>	<p>Nos objectifs pour les années à venir sont de deux ordres, quantitatifs mais aussi qualitatifs.</p> <p>Objectifs quantitatifs :</p> <p>Nous aspirons à ce que davantage d'étudiants effectuent une mobilité à l'étranger et pour cela la Charte Erasmus + nous sera indispensable afin d'inscrire ces mobilités dans des projets européens qui apporteront des aides financières aux étudiants mais également la possibilité de valoriser leurs parcours avec l'Europass. D'ici 4 ans, nous espérons qu'un étudiant sur 5 aura effectué une mobilité internationale dans le cadre d'Erasmus.</p> <p>Par ailleurs nous espérons accueillir davantage d'étudiants européens en mobilité entrante</p> <p>Objectifs qualitatifs :</p> <p>En raison de la particularité des BTS auxquels nous préparons nos étudiants (MHR et Tourisme), le découpage en ECTS n'a pas encore été prévu par le Ministère français, si bien que, jusqu'à maintenant, il a été difficile d'organiser des mobilités d'études avec reconnaissance croisée des compétences acquises. Par conséquent, un travail en lien avec les inspecteurs d'académie et l'Inspection Générale va être amorcé afin de trouver des solutions qui permettent à nos étudiants de passer des périodes d'études à l'étranger qui seront valides pour leur examen et à des étudiants en mobilité entrante de venir suivre des études dans notre lycée.</p> <p>D'une façon plus générale, c'est le développement d'une conscience citoyenne européenne dans la cadre d'un espace commun de l'éducation et</p>	<p>Augmenter le niveau de qualification, notamment en langues étrangères</p> <p>Améliorer l'insertion professionnelle à l'étranger</p> <p>Augmenter l'attractivité de l'établissement</p>	<p>Nombre de participants aux mobilités</p> <p>Résultats et réussite aux examens, notamment en LV</p> <p>Enquêtes à N+ 1, N+ 5 afin de connaître le lieu de l'insertion professionnelle des étudiants</p> <p>Questionnaire annuel afin de savoir ce qui a motivé les étudiants au moment de choisir l'établissement</p>

	de la formation qui est recherché.		
MOBILITÉ DES PERSONNELS			
SITUATION ACTUELLE	OBJECTIFS	IMPACT	INDICATEURS
<p>Cette année 2020, 6 mobilités de personnels sont programmées dans le cadre d'Erasmus + : 2 en Italie, 3 en Irlande et 1 à Malte. Il s'agit de mobilités de formation dont l'objectif principal est le renforcement linguistique en anglais ou en italien. Nous précisons qu'il s'agit de personnel enseignant, mais aussi de personnel de direction et de personnels administratifs. Il nous semble important de proposer ces mobilités à tous les types de personnels.</p> <p>Nous avons par ailleurs accueilli un enseignant espagnol et un enseignant italien dans le cadre d'Erasmus +. Ces deux enseignants sont venus en observation de l'organisation pédagogique du BTS Tourisme essentiellement.</p>	<p>Objectifs quantitatifs</p> <p>D'ici quelques années, notre souhait, en accord avec la volonté ministérielle, est qu'un personnel sur 2 ait effectué une mobilité dans le cadre d'Erasmus +.</p> <p>Nous désirons également accroître le nombre de personnels européens accueillis dans le cadre d'une mobilité entrante, notamment des intervenants extérieurs. Nos locaux, avec les chambres de notre hôtel d'application peuvent faciliter cet accueil.</p> <p>Objectifs qualitatifs</p> <p>Si cette année, les personnels n'ont effectué que des mobilités de formation, nous entendons développer d'autres types de mobilité de personnels, notamment pour observation et échange de bonnes pratiques, mais surtout des mobilités d'enseignement. Notre spécificité professionnelle dans le domaine de l'hôtellerie / restauration / tourisme est particulièrement porteuse à cet égard et des établissements étrangers pourraient aisément ainsi profiter du haut niveau d'expertise de nos enseignants techniques par exemple (cuisiniers, maîtres d'hôtel...)</p>	<p>Montée en compétences des personnels</p> <p>Apprentissage ou renforcement des compétences en langue étrangère</p> <p>Expertise didactique et pédagogique grâce à l'échange de bonnes pratiques ou l'observation de pratiques innovantes</p> <p>Développement à long terme d'une sensibilisation à l'international du personnel et renforcement de la citoyenneté européenne</p> <p>Développement d'une réseau partenarial européen</p> <p>Attractivité de l'établissement</p>	<p>Nombre de mobilités de personnels entrantes</p> <p>Nombres de mobilités de personnels sortantes</p> <p>Nombre de projets en lien avec l'international</p> <p>Nombre de certifications DNL</p>
MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS			
SITUATION ACTUELLE	OBJECTIFS	IMPACT	INDICATEURS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS
<p>Communication</p> <p>Un travail important de communication est réalisé avant la mise en œuvre des actions afin d'informer les personnels, les étudiants et les élèves sur les possibilités</p>	<p>Un de nos premiers objectifs est de mettre l'accent sur la communication auprès des élèves, étudiants et personnels.</p> <p>Nous prévoyons dès les journées de pré-rentrée 2020, non seulement d'informer les personnels,</p>	<p>Dynamisation de l'ouverture internationale du lycée</p> <p>Augmentation de l'attractivité de l'établissement</p> <p>Développement du sentiment d'appartenance</p>	<p>Existence de la salle dédiée</p> <p>Nombre de participants de notre établissement ou d'invités aux événements Erasmusdays</p>

<p>offertes par le programme Erasmus +</p> <ul style="list-style-type: none"> - une page dédiée à Erasmus et à la stratégie internationale est régulièrement mise à jour sur notre site internet - Le compte Twitter du lycée est alimenté journallement et les informations en lien avec le programme Erasmus y ont une place de choix. Ces informations sont relayées par les sites institutionnels (site et compte twitter de la DRAREIC PACA) - Publication d'informations en lien avec l'international dans la page info hebdomadaire du lycée publiée chaque vendredi - information lors des visites d'établissements dans le cadre de l'orientation - Information lors des journées portes ouvertes ou dans les différents salons étudiants - Réunions d'information dans l'établissement et dans les classes à propos des projets européens - Affichage papier et vidéo en différents points stratégiques de l'établissement - information des personnels lors de la réunion de pré-rentree et à l'occasion des différents conseils pédagogiques <p><u>Accompagnement et suivi</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une commission internationale pour impulser et monter les projets - Un professeur coordonnateur assure la mise en cohérence des projets et accompagne les étudiants et les personnels - Une permanence hebdomadaire dédiée à Erasmus + est assurée par l'enseignant coordonnateur et est ouverte aux personnels et aux étudiants <p><u>Valorisation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les étudiants ayant effectué une mobilité, un 	<p>mais aussi d'organiser un atelier dédié au cours duquel les personnes pourront découvrir les possibilités offertes par Erasmus en échangeant avec ceux qui ont déjà effectué une mobilité.</p> <p>Par ailleurs nous envisageons, dans le cadre de la restructuration de l'établissement, de dédier une salle clairement identifiée à Erasmus et à l'international. Les personnels et étudiants pourront venir y chercher de l'information mais aussi être accompagnés dans le montage de leurs projets.</p> <p>Lors de chaque conseil pédagogique, un moment sera réservé à l'international et à Erasmus afin de faire le point sur les projets prévus ou en cours, mais aussi pour valoriser les mobilités déjà réalisées, par exemple par le biais de présentations faites par les personnels concernés.</p> <p>Nous prévoyons de monter un atelier chaque année lors des Erasmusdays afin de valoriser les expériences de chacun mais aussi de diffuser et communiquer.</p> <p>Le site internet et le blog du lycée publieront les carnets de bord et quelques illustrations des mobilités effectuées par les membres de la communauté scolaire</p> <p>Développement de la question internationale et européenne au CVL et dans les associations d'élèves et de parents d'élèves.</p>	<p>des élèves, étudiants et personnels.</p> <p>Pérennisation des équipes en lien avec le dynamisme international du lycée</p> <p>Consolidation d'une culture et d'une citoyenneté européenne au sein de la communauté scolaire</p> <p>Valorisation des diplômes délivrés et des parcours des élèves et personnels</p>	<p>Nombre d'actions de communication en lien avec Erasmus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - auprès des personnels -auprès des élèves et étudiants - auprès des familles <p>Nombre de membres de la commission internationale</p> <p>Vérifier si la mise en œuvre de toutes ces actions augmente le nombre de mobilités</p>
--	---	---	--

<p>supplément au diplôme traduit en anglais complète le dossier Europass</p> <p>- Le lycée a participé aux Erasmusdays cette année en y conviant des élèves italiens qui étaient en mobilité dans l'établissement ce jour-là</p> <p>Les enseignants et personnels valorisent leurs CV en y ajoutant les mobilités effectuées et les compétences acquises dans le cadre d'Erasmus +.</p>			
---	--	--	--

2. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

Jusqu'à présent, le lycée n'a pas vraiment eu à opérer de sélection pour les mobilités des étudiants et du personnel.

La non-discrimination préside quoi qu'il en soit toutes les décisions qui peuvent être prises au sein de l'établissement.

Pour ce qui est des mobilités, l'information est communiquée régulièrement à tous les membres de la communauté scolaire par tous les moyens énoncés précédemment sans aucune différenciation. Par ailleurs, il est clairement indiqué dans la page dédiée à Erasmus sur le site et dans la documentation que nous remettons aux élèves et aux personnels, que lors de l'étude des candidatures aux différents projets de mobilité, des points supplémentaires sont attribués aux élèves et étudiants porteurs de handicap ou fragilisés par des difficultés cognitives. Par ailleurs, pour les dossiers d'égale valeur, les candidates seront privilégiées.

Ci-dessous la liste de nos critères de sélection (si nous étions amenés à sélectionner)

CRITÈRE 1 : EXCELLENCE SCOLAIRE DU CANDIDAT ATTESTÉE PAR :

Les derniers résultats scolaires obtenus au moment de la candidature : le rang de classement, les notes par matière, par semestre, par année, la moyenne obtenue / moyenne de la classe, la date d'obtention et les résultats du dernier diplôme (avec indication de la spécialité, de la note finale, de la mention éventuelle).

CRITÈRE 2 : PROJET DE MOBILITÉ : QUALITÉ & PERTINENCE DU PROJET DE FORMATION DURANT LA MOBILITÉ :

Bonne adéquation entre la formation professionnelle et le programme du diplôme préparé au lycée Paul Augier. Le candidat possède les prérequis nécessaires pour effectuer cette période de stage.

Adéquation entre les compétences professionnelles développées pendant la période de formation et le référentiel du diplôme (BTS MHR ou Tourisme)

CRITÈRE 3 : COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

Le candidat possède les compétences linguistiques requises pour pouvoir exercer une activité professionnelle dans le pays d'accueil.

CRITÈRE 4 : LA MOTIVATION DU CANDIDAT ET SON PROJET PROFESSIONNEL

Le candidat rédigera une lettre de motivation mettant en évidence la cohérence de son projet.

AUTRES ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR LA SÉLECTION DES CANDIDATS

Lors du processus de sélection, un point supplémentaire peut être attribué par le comité de sélection aux étudiants issus d'un milieu social défavorisé ou souffrants d'un handicap.

En cas d'égalité des dossiers, et à notation équivalente, priorité sera donnée aux candidates (pour favoriser l'égalité des chances).

Par ailleurs un accompagnement personnalisé des étudiants qui ont un projet de mobilité vise avant tout à les mettre en confiance quelles que soient leurs difficultés en les rassurant grâce au cadre sécurisant offert par Erasmus +.

Quant à la question financière les subventions Erasmus + qui peuvent être cumulées avec les bourses et des rémunérations de stage pour nos étudiants permettent justement à tous les candidats à une mobilité de pouvoir l'envisager sans que les moyens de la famille ne représentent un frein. Notre communication insiste sur cet aspect, et c'est d'ailleurs souvent ce qui motive les plus modestes à tenter une mobilité européenne.

Il est évident que pour les mobilités des personnels, notre discours est exactement le même si des personnes porteuses de handicap ou avec d'autres difficultés se portaient volontaires pour une mobilité.

Par ailleurs, le lycée Paul Augier tient à ce que tous les personnels puissent avoir la possibilité d'effectuer une mobilité dans le cadre d'Erasmus +, pas seulement les enseignants.

Veillez expliquer les mesures que votre établissement mettra en place pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants. Veuillez-vous référer au calendrier indiqué sur le site Web de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne²

Notre établissement étant un lycée, nous ne fournissons pas de carte d'étudiant à nos étudiants.

Évidemment, nous allons tout mettre en œuvre pour respecter le calendrier et fournir une carte d'étudiant européenne à tous nos étudiants ainsi que promouvoir l'application mobile. Pour cela, nous pourrions compter sur l'aide de notre professeur référent numérique qui pourra accompagner cette mise en œuvre. Enfin, nous précisons que la plupart de nos étudiants sont habitués au maniement des cartes numériques et la biométrie dans le cadre du fonctionnement de la demi-pension.

Notre coordonnateur Erasmus a suivi le webinaire sur le sujet il y a quelques semaines et nous commencerons dès la rentrée de septembre 2020 à ouvrir un dashboard avec l'aide de la DRAREIC et de notre professeur référent numérique. Nous comprenons que grâce à cet outil et à l'application sur smartphone la gestion des mobilités sera simplifiée tant pour les étudiants que pour l'établissement

Veillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.

D'une façon générale la problématique de la protection de l'environnement et la promotion des pratiques éco-responsable font partie intégrante de la vie du lycée au quotidien.

ENVIRONNEMENT ET VIE DU LYCEE

- Dans chacune des salles de l'établissement un affichage est prévu afin d'inviter les élèves à limiter la consommation d'énergie et d'électricité
- Dans le projet de restructuration, des espaces verts seront ajoutés et des jardins (de plantes aromatiques) seront entretenus par les élèves et les étudiants eux-mêmes en privilégiant les cultures biologiques et peu exigeantes en eau dans notre région méditerranéenne
- Le tri des déchets, le compactage et le recyclage sont favorisés au quotidien au sein du lycée et les élèves sont sensibilisés à ces questions.
- Le choix des manuels numériques a été fait réduisant considérablement la consommation de papier (livres, photocopies...)

ENVIRONNEMENT ET ETUDIANTS / ELEVES

- Depuis la rentrée 2019, les éco-délégués animent régulièrement des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement auprès de leurs camarades et sont force de proposition sur ces thématiques par le biais du Conseil de Vie Lycéenne ou en Conseil d'Administration
- Les programmes de toutes les disciplines incluent désormais une dimension écologique et cette thématique est traitée régulièrement par tous les enseignants de l'établissement.

ENVIRONNEMENT ET MOBILITES ERASMUS

- A partir de 2020, une information spécifique sera apportée aux candidats à la mobilité indiquant que des coûts exceptionnels pourront être couverts par la subvention Erasmus en cas d'utilisation de moyens de transport plus propres que l'avion et à faible émission de carbone.
- Nous envisageons également d'organiser des modules de formation spécifiquement pour nos étudiants avec un projet de mobilité Erasmus afin de les inciter à adopter des gestes respectueux de l'environnement
- Nous privilégions les entreprises et organismes ayant un comportement éco-responsable (visites slow de Barcelone en gyropode électrique, visites guidées d'Amsterdam en bicyclette, engagement du groupe Accor pour une hôtellerie verte en Sardaigne...)

Veillez expliquer comment vous allez promouvoir **l'engagement civique et la citoyenneté** active parmi vos étudiants sortants et entrants avant, après et pendant la mobilité.

² https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative_fr

Les mobilités internationales et en particulier Erasmus + sont autant d'occasion pour les participants, non seulement de renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté scolaire dynamique et ouverte sur le monde, mais aussi de développer la citoyenneté en mettant en place différentes actions tout au long du processus de la mobilité.

AVANT LA MOBILITÉ

- Les étudiants participent aux campagnes d'information en lien avec Erasmus + en participant aux journées portes ouvertes ou aux salons de l'étudiant. Ils contribuent également à l'élaboration du matériel de communication (plaquette, flyers, kakemonos...)
- Au sein du CVL et des associations d'élèves et d'étudiants, les participants en retour de mobilité échangent et diffusent l'information lors de réunions-débats
- Le CVL commence à se mobiliser pour organiser des débats et des réunions d'information autour d'Erasmus. Un des objectifs est de développer ces moments d'échanges afin que les étudiants s'emparent du sujet et l'intègrent comme une étape importante de leur parcours d'études.
- Nous allons par exemple faire en sorte que les étudiants qui ont déjà effectué une mobilité parrainent et accompagnent leurs camarades plus jeunes.
- La préparation de la mobilité est un moment de réflexion pour les participants durant lequel ils développent leur engagement civique et leur conscience d'une citoyenneté européenne.

DURANT LA MOBILITÉ :

- Le respect des termes de la convention fait pleinement partie de cette conscientisation citoyenne
- Partir à l'étranger implique de la part des étudiants de s'ouvrir à d'autres cultures, d'en accepter le fonctionnement et par là-même de se décentrer et d'acquiescer une autre vision de son propre pays.
- Les échanges professionnels ou scolaires sont l'occasion de découvrir d'autres systèmes et modes de fonctionnement tout en prenant conscience de sa citoyenneté européenne

APRES LA MOBILITÉ

- Les participants, à leur retour de mobilité, seront invités à monter des expositions (par affichage ou numériques) décrivant leur expérience afin de partager et de susciter l'envie.
- La rédaction du rapport invite les étudiants à prendre du recul sur leur propre expérience
- Les participants participent aux Erasmusdays en inventant des animations dans le cadre d'ateliers dédiés.

POUR LES MOBILITES ENTRANTES

- Nos étudiants organisent et gèrent souvent l'accompagnement touristique des adultes ou des jeunes en mobilité ou en visite dans notre établissement. Des visites organisées du lycée et de la ville sont prévues
- Outre l'accompagnement, l'accueil est régulièrement organisé par les étudiants eux-mêmes, en particulier par nos étudiants de BTS tourisme
- Des soirées d'intégration sont parfois organisées par les étudiants pour accueillir leurs homologues étrangers
- Les jeunes accueillent leurs homologues dans les familles dans le cadre des mobilités entrantes.

2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité

Veuillez décrire les mesures concrètes que vous prendrez pour garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger / une mobilité mixte, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique.

La difficulté que nous rencontrons est que les 2 BTS auxquels nous préparons nos étudiants ne sont pour l'instant pas fractionnés en ECTS. Il est juste indiqué que l'obtention du BTS équivaut à 120 ECTS.

Par conséquent, nous avons mis en place le supplément au diplôme dans le cadre d'Europass afin de combler cette lacune du système, ceci afin de valoriser le diplôme obtenu dans le cadre international. Une réflexion doit être engagée avec l'IGESR afin de pallier cette difficulté et permettre à nos étudiants d'effectuer, outre des mobilités de stage, également des mobilités d'études.

Quant aux stages effectués à l'étranger, ils sont clairement valorisés et indiqués dans le supplément au diplôme (cf annexe) en déclinant les différences compétences acquises. Pour ce qui est du BTS tourisme, l'option « Parcours de professionnalisation à l'étranger » est par ailleurs une autre façon de valoriser l'expérience de mobilité. Dans le nouveau référentiel, l'introduction du parcours de professionnalisation à l'étranger vise à reconnaître l'expérience des étudiants à l'étranger avec une étude sur des pratiques touristiques différentes observées dans un autre pays.

Les objectifs de cette épreuve sont d'évaluer les acquis particuliers des candidats ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger pour une durée cumulée de 2 mois minimum ainsi que la capacité d'analyse du candidat à des contextes professionnels et culturels en pays étrangers.

Enfin, les étudiants étrangers en mobilité cours et stage reçoivent un certificat de l'établissement.

Veuillez décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel :

Promotion et information

Comme nous avons déjà eu l'occasion de l'expliquer les personnels, enseignants et administratifs, sont régulièrement informés sur les possibilités que le programme Erasmus leur offre en termes de mobilités et de financement. De la réunion de pré-rentree à l'affichage dans le lycée, des réunions d'information ciblées au site internet et sa page dédiée, de la commission internationale aux moments réservés à l'international dans les conseils pédagogiques, Erasmus + est une réalité que le lycée fait vivre au quotidien au sein des personnels.

Accompagnement

Les personnels sont accompagnés par l'enseignant coordonnateur Erasmus dans le montage de leurs dossiers de mobilités. Il en assure également le suivi afin de créer un climat sécurisant et motivant.

Reconnaissance et valorisation

Au retour de leurs mobilités, les personnels partagent leur expérience avec leurs collègues dans le cadre du conseil pédagogique mais aussi grâce au site internet du lycée.

Comme les étudiants ils sont conviés aux Erasmusdays afin d'animer l'atelier prévu à cet effet.

Enfin, les personnels sont invités à valoriser leur expérience en mettant en exergue les compétences acquises dans leur CV (Sur I-Prof pour les enseignants par exemple) et ils enrichissent ainsi leur parcours.

2.3. À des fins de visibilité

Veuillez réfléchir à la façon dont vous prévoyez de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme. Veuillez fournir le lien Web où vous hébergerez la déclaration de politique Erasmus à l'avenir.

Le lycée communique et présente les dispositifs de mobilité et de partenariat dont les programmes européens Erasmus+ existants aux personnels.

La communication envers les personnels et les étudiants a pris et continue à prendre diverses formes :

Un enseignant coordonnateur et une commission internationale

Un enseignant coordonnateur de la commission est chargé de conseiller et de co-piloter le volet international avec le chef d'établissement en s'appuyant sur les objectifs fixés au sein de la commission qui se réunit régulièrement et publie les comptes rendus sur l'ENT ainsi qu'un affichage en salle des professeurs.

Des réunions d'information

Plusieurs réunions d'informations sont organisées en conviant personnels et/ou étudiants dans le grand amphithéâtre du lycée. Ces réunions d'information sont animées par le professeur coordonnateur en lien avec la Direction et la commission internationale.

Les instances officielles

Toutes les questions relatives aux actions internationales du programme sont présentées en premier lieu au conseil pédagogique puis au conseil d'administration.

La permanence internationale

Une permanence « internationale » est tenue chaque jeudi de 15 à 18 heures dans une salle dédiée par l'enseignant coordonnateur. Les étudiants et les personnels peuvent y être reçus pour être informés ou accompagnés dans le montage de leurs projets internationaux et de leurs mobilités. Le coordonnateur profite de ce temps également pour répondre aux nombreuses sollicitations des établissements étrangers et assurer le suivi administratif des mobilités.

La presse, la radio et la télévision

La presse spécialisée (Hôtellerie-Restauration) ou locale (Nice Matin, France 3 Côte d'Azur, France Bleue), se fait souvent l'écho de nos actions dans le domaine international en apparaissant comme un relais important de nos actions.

Les portes ouvertes et les actions de promotion du lycée

Lors des journées portes ouvertes ou des actions menées dans les établissements scolaires lors des différentes phases de l'orientation, un accent particulier est mis sur la présentation de notre politique internationale et sur les actions du programme Erasmus + qui représentent une véritable plus-value.

Les campagnes d'information

Des campagnes d'information sont régulièrement déployées par affichage dans le lycée (affiches, écrans d'accueil dans le hall), elles sont relayées sur l'ENT Atrium et sur la page d'accueil du site du lycée. Un bulletin hebdomadaire d'information (La semaine de Paul) représente un autre moyen de diffuser l'information auprès des personnels.

Cette communication diversiforme s'avère indispensable non seulement pour l'image de l'établissement en interne comme à l'extérieur, mais aussi pour permettre aux différents acteurs d'intégrer des projets existants ou en construction.

Actions de communication futures

Ces dispositifs de communication seront conservés, voire renforcés l'année prochaine, notamment grâce à la mise en œuvre d'une salle dédiée à Erasmus, l'Europe et l'international (équipements informatiques, décoration, documentation) afin d'apporter davantage de visibilité à nos actions et aux possibilités offertes.

Outils Européens de certification

Tous les ans le lycée délivre des certifications EuroMobiPro à une vingtaine d'élèves de Terminale Pro suite à leur mobilité en Europe (précédemment dans le cadre du projet Move en Norvège). À la rentrée 2020 sera mis en place Europass pour les étudiants ayant effectué une mobilité Erasmus+.

Une partie du site internet dédiée

Une page du site internet du lycée est dédiée à la stratégie internationale. Elle présente les dispositifs, la politique linguistique, les partenariats (<https://www.lycee-paul-augier.com/copie-de-strategie-internationale>). De même le compte Twitter du lycée relaye l'information régulièrement.

La DRAREIC, via ses canaux d'information institutionnels, recense et valorise les actions à l'international du lycée.

Mention des actions à l'internationale sur le bulletin

Actuellement, toutes les stages PFMP à l'étranger sont indiqués sur le bulletin et le livret scolaire. À la rentrée, seront mentionnées toutes les certifications sur les bulletins et livrets scolaires des élèves.

Les retours des personnels après une mobilité

En particulier, les personnels ayant accompli des mobilités dans le cadre d'Erasmus+ seront invités à faire part de leur expérience lors des premiers conseils pédagogiques ou à intervenir lors des réunions d'information. Leurs témoignages (écrits ou photographiques) seront régulièrement publiés sur le site du lycée.

La réunion de pré-rentrée

Lors des prochaines réunions de pré-rentrée, un moment sera consacré aux projets internationaux et Erasmus + réalisés et à venir. Il sera demandé au coordonnateur international en lien avec la Direction de se charger de cette présentation afin de faire vivre la question européenne et internationale dès le premier jour.

Participation aux Erasmusdays

Les personnels et étudiants ayant bénéficié d'une subvention Erasmus+ seront sollicités pour participer aux Erasmusdays durant l'automne. Ils y présenteront leur expérience dans le cadre d'un atelier dédié.

Veuillez décrire comment vous vous assurez que les principes de cette charte seront bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

LA CHARTE SUR LE SITE INTERNET DU LYCEE

Avant toute chose, la charte est affichée sur le site internet du lycée et chacun peut le consulter afin de prendre connaissance de son contenu et des principes qui la guident.

LES REUNIONS D'INFORMATION

Les différentes réunions d'information préparées par la commission internationale et animées par le professeur coordonnateur Erasmus + sont autant d'occasion de rappeler non seulement le fonctionnement du programme mais aussi les principes qui la fondent.

L'AFFICHAGE ET LA DIFFUSION DE L'INFORMATION

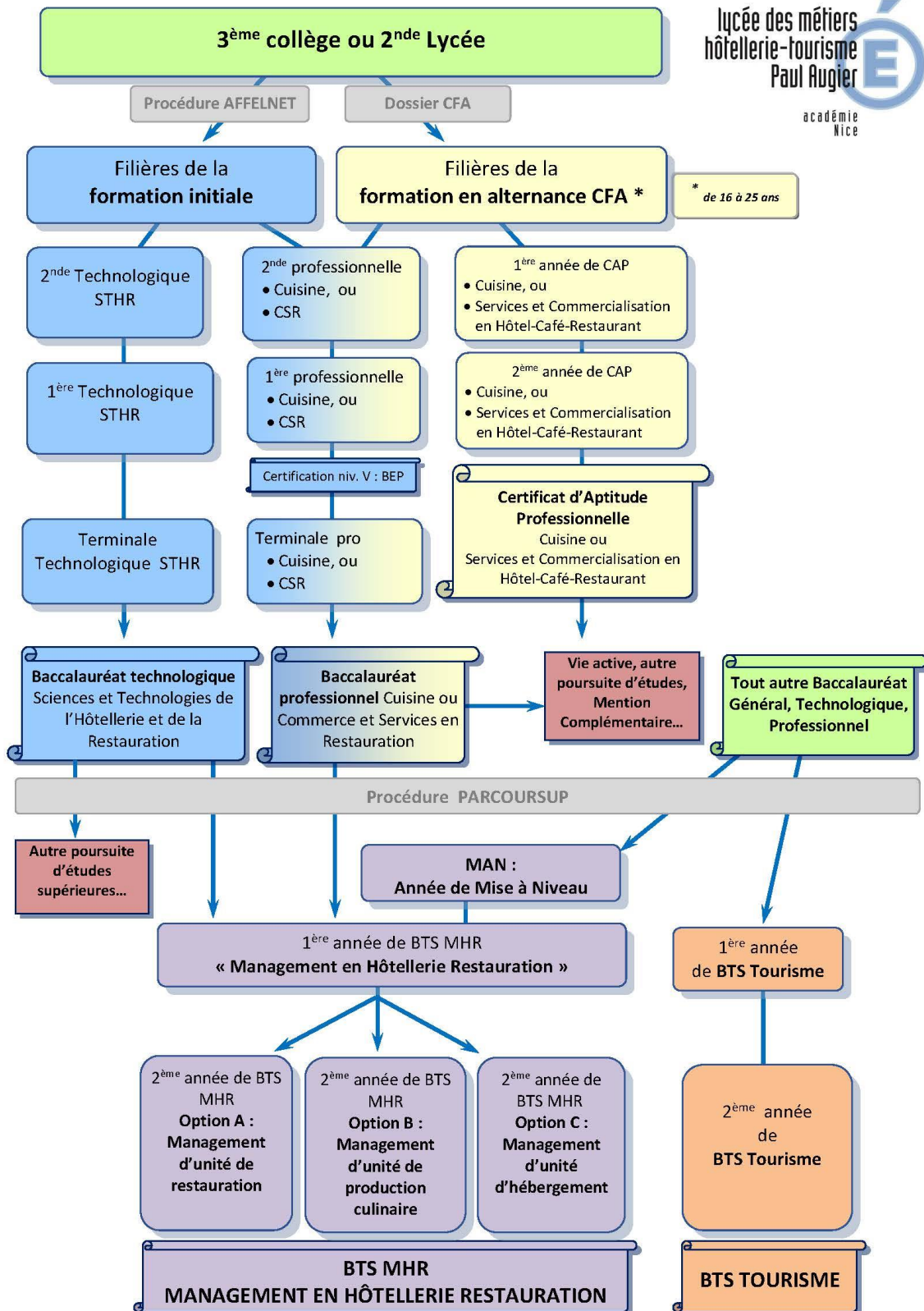
Plusieurs campagnes d'affichage et de diffusion d'information via les réseaux sociaux (Twitter) ou l'ENT du lycée permettent de rappeler les principes de la Charte ECHE.

L'ACCOMPAGNEMENT

Comme il a été rappelé précédemment, un enseignant coordonnateur accompagne les personnels et assure le suivi des projets ; ces rencontres sont des opportunités pour rappeler les principes de la charte et le fonctionnement du programme.

ANNEXES

ANNEXE 1 – FORMATIONS PROPOSEES AU LYCEE



**ANNEXE 2 – SUPPLEMENT AU DIPLOME BTS TOURISME
(VERSION EN ANGLAIS)**

EUROPASS CERTIFICATE SUPPLEMENT

This Certificate Supplement follows the model developed by the European Commission, the Council of Europe and UNESCO/CEPES. It aims to provide independent and sufficient data to improve international "transparency" and the fair academic and professional recognition of qualifications (diplomas, prior learning, certificates, etc.). It is intended to describe the nature, level, context, content and status of the studies successfully completed by the person designated by the original qualification to which this supplement is appended. It should be devoid of any value judgement, declaration of equivalence or suggestion of recognition. All the information required by the eight Parties must be provided. Where any information is missing, an explanation shall be given.

Lycée hôtelier et de tourisme Paul Augier – NICE (France)

1. INFORMATION ON THE HOLDER OF THE CERTIFICATE

- 1.1. Surname(s): Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
- 1.2. First name(s): Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
- 1.3. Date of birth (day/month/year): jj/mm/aaa
- 1.4. Student identification number or code: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

2. CERTIFICATE INFORMATION

- 2.1. Title of certificate: **BTS Tourism +** Choisissez un élément.
- 2.2. Main field(s) of study covered by the certificate:
Tourism (outgoing, incoming), travel, reception, accompaniment, sales, customer relations, development of a tourist service, tourist information management
- 2.3. Name and status of the institution which awarded the certificate:
Lycée Hôtelier et de Tourisme de Nice – Local Public Educational Institution
- 2.4. Name and status of the institution that provided the courses:
Same as 2.3.
- 2.5. Language(s) used for teaching/exams:
FRENCH - ENGLISH - Choisissez un élément.

3. INFORMATION ABOUT THE LEVEL OF THE CERTIFICATE

3.1. Level of the certificate:

The BTS is a level 5 certificate

3.2. Formal duration of the study program:

The BTS program runs for 2 years

3.3. Access conditions:

Admission through the Parcoursup web application designed to collect the assignment wishes of future students holding a bachelor's degree or equivalent and through the analysis of the candidates' files.

4. INFORMATION CONCERNING THE CONTENT OF THE DIPLOMA AND THE RESULTS OBTAINED

4.1. Organization of studies:

Training is provided on a full-time basis with two compulsory internships in a company.

4.2. Program requirements:

The certificate is called BTS " TOURISM ", in reference to the vast sector of activities in which the holder of the diploma will be able to carry out a variety of tasks and missions corresponding to three blocks of professional skills:

- management of the relationship with individual tourists or groups of tourists;
- the development of a tourist service;
- tourism information management.

Future graduates of the BTS Tourism can develop and enhance specific skills linked to a particular sectoral and/or functional orientation(s) during internship periods and professionalization workshops and, for some of them, within the framework of the optional options "Professionalization course abroad" and "Specialization project".

The targeted professions are very diversified and have heterogeneous statuses. Those who practice them are generally employees but can also be self-employed. They may, in some cases, be "multi-activity" workers, i.e. in relation to several employers. Depending on their experience and opportunities, they work at different levels of responsibility.

The holder of the BTS Tourism is a professional who can:

- inform and advise French and foreign clients on services in the field of tourism
- finalize the sale of tourist services and ensure their commercial follow-up

- create and promote tourism products;
- welcome and accompany tourists;
- collect, process and disseminate information related to the tourism sector.

More specifically the certificate holder is able to:

*Tourist
customer
relationship
management*

- Organize the reception area
- Greet the customer
- Practice active listening to the client
- Identify the customer's request
- Present the basic characteristics of the destinations or products concerned
- Offer an adapted tourist service
- Finalize the sale
- Respect legal, ethical and deontological rules
- Follow up on the sale
- Analyze the quality of the tourist service sold

*Development
of a tourist
service*

- Make links between socio-economic or legal developments and tourism activity
- Characterize the role and status of tourism stakeholders
- Identify environmental threats and opportunities for a given tourism organization
- Identify the strengths and weaknesses of a given tourism organization
- Make a judgement on the situation of a tourism organization
- Identify the characteristics of supply and demand (for a given service)
- Select suppliers and providers
- Assemble the components of the service
- Negotiate the components of the benefit
- Determine the cost of the service
- Set a sales price according to the sales policy
- Write the offer
- Choose suitable distribution networks
- Select suitable communication media

*Tourist
information
management*

- Ensure an informational watch
- Identify significant developments and changes in the environment
- Update the information bases
- Produce information useful for decision making
- Disseminate appropriate messages to the target audience
- Archive information
- Participate in the security of the tourist information system

4.3. Details of the program (e.g. modules or units studied)

CODES	TITLES
U1	General culture and expression
U21	Communication in a foreign language A - ENGLISH
U22	Communication in a foreign language B - Choisir
U3	Tourism and territories
U4	Tourist customer relationship management
U5	Development of a tourist service
U6	Tourist information management
UF1 Fac	Communication in a foreign language C - Choisir
UF2 Fac	Professional training abroad
UF3 Fac	Specialization Project

Obtaining the BTS is equivalent to the acquisition of 120 ECTS credits

4.4. Scoring system, information on the distribution of scores:

Each teaching unit is subject to an evaluation, either as a control during training or as a final test at the end of the second year. The marks awarded for each test are between 0 and 20, 20 being the maximum mark. The average of all the marks obtained must be at least 10/20 to pass the examination.

4.5. General classification of the certificate:

No distinction or special mention is applied to the BTS certificate

5. INFORMATION ON THE FUNCTION OF THE CERTIFICATE:

5.1. Access to a higher level:

A sectoral or functional specialization can be obtained through post-BTS studies, in particular a professional bachelor's degree in the tourism sector.

5.2. Professional status conferred:

The "Brevet de Technicien Supérieur" is a professional certificate that allows its holders a direct professional insertion if they wish it.

6. ADDITIONAL INFORMATION

6.1. Additional information:

- The holder of the certificate has completed an Erasmus mobility scheme.:
YES NO

If YES indicate location: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

- The holder has passed the TOEIC certification in the English language: OUI
NON

If YES indicate the score: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

- The holder has passed the ATOUT FRANCE certification: OUI NON

6.2. Other sources of information:

Website of the school: <https://www.lycee-paul-augier.com/>

Institution's Twitter account: https://twitter.com/lyc_paulaugier

7. **CERTIFICATION OF THE CERTIFICATE SUPPLEMENT**

7.1. Date: Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

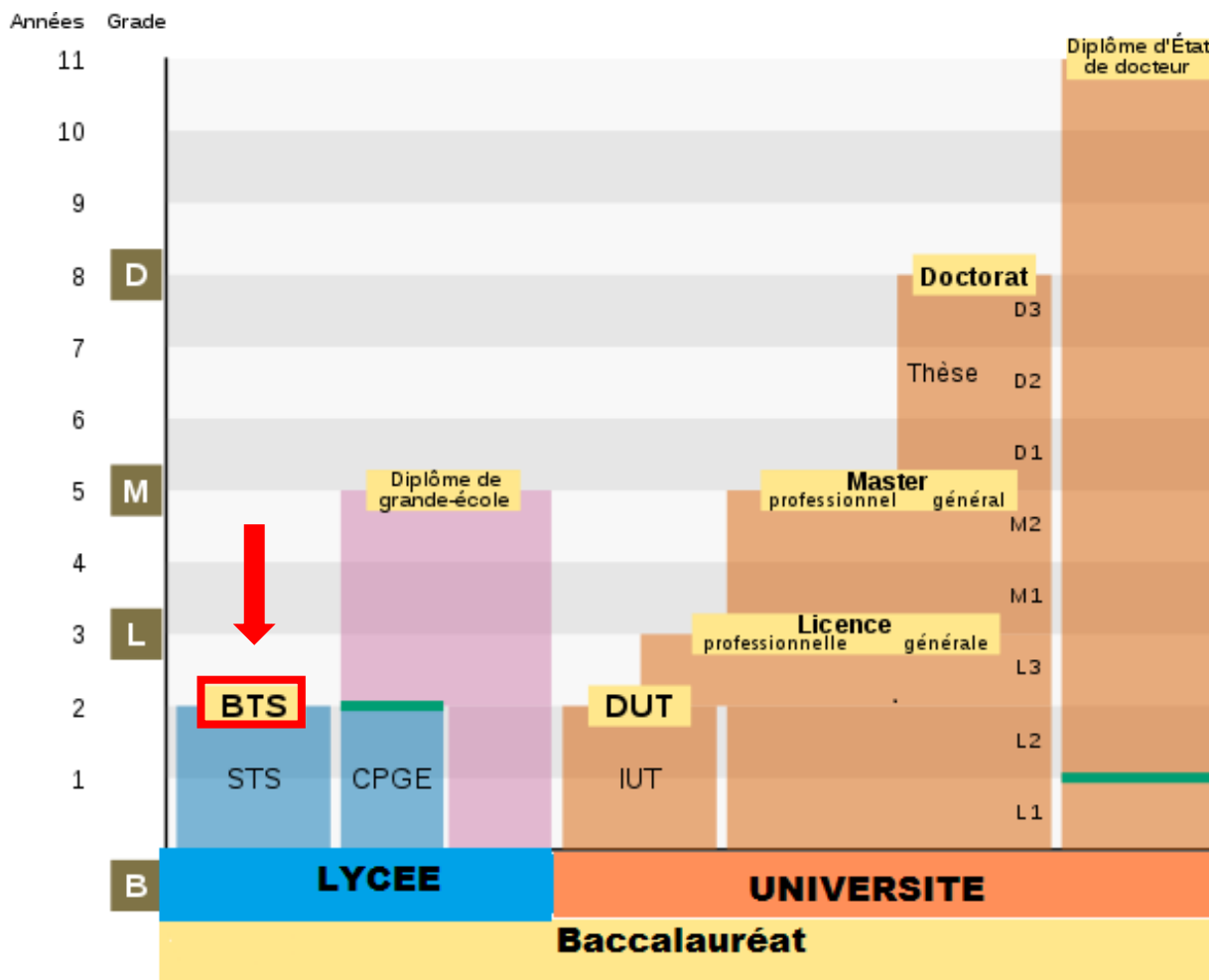
7.2. Name and signature: Denis FÉRAULT

7.3. Quality of the signatory: School headmaster

7.4. Official stamp:

8. INFORMATION CONCERNING THE NATIONAL SYSTEM(S) OF HIGHER EDUCATION

In France, the BTS is a national diploma that is awarded in high schools or in work-linked training organizations.



Legend:

LYCEE: high school
 Baccalauréat: High school diploma / A-Level
 BTS: Upper technician certificate
 STS: Upper technician section
 CPGE: College prep class
 DUT: university technology degree
 IUT: university technology institute